



Equipe de projet_Programme "Ibn Khaldoun"

Laboratoire de Recherche en Gestion, Economie et Sciences Sociales (LARGESS)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et
Sociales d'El Jadida - Université Chouaïb-Doukkali -

En collaboration avec l'Observatoire International d'Etudes
et de Recherches Géopolitiques et Géostratégiques

Organisent

Un Colloque national sous le thème :

« Migration Sud-Sud et intégration des immigrants
subsahariens : enjeux, défis et perspectives »

Le 25 mai 2022 à la FSJES, El Jadida

((événement en présentiel))



Appel à communication

Les membres de l'équipe en charge de la réalisation du projet national sur « les dynamiques migratoires Sud-Sud et l'intégration des immigrés subsahariens au Maroc », entrant dans le cadre du programme "Ibn Khaldoun" d'appui à la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales soutenu par le CNRST (Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique) et le Département de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de l'Enseignement Supérieur, ont le plaisir de vous inviter à participer/assister aux travaux du colloque national sur « **la migration Sud-Sud et l'intégration des immigrés subsahariens : enjeux, défis et perspectives** » qui se tiendra le **25 mai 2022** au siège de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'El Jadida.

1. Contexte et Problématique

Le déplacement des populations entraîne une sorte de « mobilité humaine », qualifiée d'une « migration », s'effectuant à l'intérieur comme à l'extérieur du pays natal et qui confère aux pays de destination plus de dynamisme et d'efficacité économiques. La migration, en tant que phénomène sociétal majeur touchant tous les pays, n'est plus récente ; elle remonta à des millénaires. La migration n'est pas unique, mais regroupe un ensemble de mouvements de populations qui s'opèrent à l'échelle planétaire. Les raisons la concernant sont multidimensionnelles et se diffèrent selon le but recherché par chaque individu ou par chaque communauté de personnes (découverte, commerce, études, emploi...).

Du fait qu'elle est un phénomène ancestral, différentes approches y afférentes sont à distinguer à cet égard, en l'occurrence les approches islamique, économique, sociologique, anthropologique, historique, géographique... Il s'agit d'un phénomène dont les fondements théoriques et pragmatiques vont des périodes d'avant la fin du XVe siècle jusqu'à l'aube du XXIe siècle caractérisé par une « migration inversée », « migration moderne » ou « migration qualifiée » comme étant une nouvelle forme de configuration de la migration internationale ayant modifié ainsi le schéma traditionnel des flux migratoires à l'échelle régionale et au niveau international.

La migration représente autant d'avantages que d'inconvénients. Elle constitue en effet un facteur déterminant en matière de croissance économique et de recomposition socio-spatiale, tel est le cas de l'Europe de l'après-guerre mondiale (l'Europe des trente années glorieuses de prospérité économique). En outre, la migration favorise le peuplement de certaines régions du monde (Amérique du Nord) et permet l'émergence de nouveaux pôles de croissance de grande valeur ajoutée ainsi que la création des bassins d'emploi plus productifs de richesses. La migration représente certes un réservoir imparable d'opportunités qui peut, si toutes les conditions favorables sont réunies, constituer le fait majeur d'une très grande transformation économique et sociale, notamment pour les pays d'accueil (pays d'immigration). Toutefois, la migration comporte aussi des inconvénients, pouvant nuire à la stabilité politique et économique ainsi qu'à la paix sociale au sein des pays d'immigration, surtout lorsque les flux migratoires, qui ne sont pas bien contrôlés ou gérés, alimentent les poches de terrorisme, de résistance ou de nationalisme.

Notons à cet égard que, malgré les efforts déployés à l'échelle internationale, la gestion de ces flux reste encore un sujet au stade d'expérimentations marqué par l'existence d'un manque de visibilité très éprouvé et par la mise en œuvre des politiques d'immigration demeurant sectorielles non cohérentes ni intégrées pour tirer vers le bas ce phénomène à multiples dimensions de plus en plus complexes, notamment à l'heure des crises économiques et financières internationales récurrentes. La rive sud de la Méditerranée étant l'espace le plus concerné par ces flux et leur gestion ; car c'est une zone caractérisée par un fort taux d'émigration à destination du continent européen.

En tant que pays maghrébin riverain, le Maroc représente un important bassin migratoire orienté vers les pays européens (Espagne, Italie, France, Belgique...). Toutefois, on s'aperçoit que, durant les dernières décennies de ce siècle, une récente tendance d'évolution de la migration au sein de ce bassin où la migration Sud-Sud devient plus importante qu'auparavant. À cet égard, le Royaume du Maroc est désormais devenu la terre d'accueil la plus privilégiée pour les migrants subsahariens. Il s'agit d'un constat suivant lequel le pays a opté pour la mise en place d'une nouvelle politique migratoire qui s'inscrivant dans le cadre de l'initiative royale visant la protection des migrants et des réfugiés africains. Du fait que celle-ci constitue un fait marquant et historique du Royaume, différentes mesures et programmes d'accompagnement y afférents ont été pris afin d'assurer une intégration réussie des immigrants subsahariens au sein de la société marocaine. En ce sens, les opérations de régularisation de la situation des centaines d'entre eux ont été déjà entamées par les services compétents de l'administration marocaine dans la perspective de répondre à leurs attentes, notamment dans les domaines et secteurs de leur intégration.

Jusqu'à-là, certaines questions méritent d'être posées, en l'occurrence : ***compte tenu du contexte actuel dans lequel évolue le Maroc et eu égard à ses particularités socio-économiques et culturelles, qu'on est-il de la mise en œuvre pratique de la politique migratoire engagée depuis 2013 au profit des migrants subsahariens, notamment leur intégration dans le tissu productif national ? Le pays est-il bien préparé pour assurer cette intégration en répondant à leurs besoins fondamentaux (santé, éducation, logement...) qui peuvent grever lourdement sur le budget de l'État déjà ébranlé par les différentes crises internationales (économiques, financières, sanitaires) ?***

2. Objectifs du Colloque

Ce colloque se veut une rencontre de réflexion collective autour de grands questionnements intéressants la mobilité humaine internationale, notamment à l'échelle des pays du Sud (migration Sud-Sud), dans toutes ses dimensions (politique, économique, financière, sociale, culturelle, historique...); une telle rencontre permettra également d'apprécier l'expérience marocaine en matière d'immigration et d'intégration de migrants subsahariens se trouvant au Maroc, et ce au regard de son contexte d'évolution et des nouvelles tendances de l'environnement international en perpétuelles mutations.

Globalement, nous visons à travers ce Colloque d'atteindre les objectifs suivants :

- Développer les savoirs scientifiques incontournables, tant théoriques que pragmatiques, les plus répandus dans les travaux anglo-saxons et francophones, dont la portée générale reste limitée sur certains aspects liés à la migration et à l'intégration des immigrés ;
- S'interroger sur l'historique et l'évolution de la mobilité humaine à l'échelle internationale et son impact sur la recomposition économique et sociale dans les pays d'accueil et de départ ;
- Étudier la contribution des migrants étrangers dans le processus de croissance et de développement de leur pays d'origine et des espaces d'immigration ;
- Évaluer et analyser les répercussions des guerres et des crises (politiques, économiques, financières, sanitaires) sur la situation des migrants du Sud.
- Sensibiliser les acteurs de la gouvernance migratoire, en l'occurrence les pouvoirs publics (ministères, fondations), les instances de recherche scientifique (observatoires, laboratoires, centres) et les organismes non gouvernementaux (associations, société civile), sur la nécessité de créer entre eux une forte synergie permettant la concrétisation de leurs plans d'action au profit des migrants étrangers.
- Élaborer des recommandations et des orientations au service des actions à entreprendre en matière de la gouvernance migratoire, de la gestion des flux de migrants et du processus de déroulement de l'intégration de ces immigrés selon la spécificité du Maroc et ses caractéristiques particulières.

Partant de ces objectifs, les participants sont invités à apporter leurs précieuses recherches, leurs expériences et leurs réflexions à cet événement scientifique qui se portera sur les thématiques ci-après.

3- Axes thématiques de réflexion

- Historique et évolution de la migration et de la mobilité humaine internationale.
- Cadre réglementaire et conventionnel de la politique d'émigration et d'immigration.
- Politique d'immigration et initiatives en faveur des migrants et réfugiés.
- Politiques migratoires et leur impact sur l'économie et l'organisation des territoires.
- Migration et dynamiques socio-spatiales.
- Migrants en tant qu'acteurs de croissance et de développement.
- Migration Sud-Sud, croissance et développement.
- Migration et vie associative, entre mobilisation et participation.
- Enjeux économiques, sociaux, culturels et humains de l'intégration des immigrés.
- Domaines et secteurs d'intégration des immigrés.
- Droits de migrants et de réfugiés dans les sociétés d'accueil.
- Reconfiguration actuelle de la migration internationale à l'heure des crises internationales (politiques, économiques, financières, sanitaires).
- ...

NB : la liste de ces thématiques n'est pas exhaustive ; et nous sommes donc ouverts à toutes propositions fructueuses.

4. Participants

Seront invités à cette manifestation, organisée par l'équipe du projet relevant du programme "Ibn Khaldoun " :

- les enseignants-chercheurs, les professionnels, les praticiens et les experts les plus préoccupés par la mobilité humaine internationale et par la problématique d'intégration des immigrés au sein des sociétés d'accueil ;
- les doctorants dont les thèmes de recherche de leur thèse et mémoire se rapportent à l'un des axes thématiques susmentionnés ;
- les acteurs territoriaux de la gouvernance migratoire ainsi que les représentants du monde des affaires et du milieu socio-économique ;
- les personnes-ressources ayant des expériences à relater dans le domaine de la migration et de l'intégration des immigrés (élus, ONG, société civile).

5- Communications et normes de présentation des papiers

Le résumé et le texte intégral de la communication doivent être rédigés **en langue française ou en langue arabe**, portant précision sur :

- ☑ le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et les coordonnées complètes de leur appartenance (institut, laboratoire, groupe de recherche...), adresse électronique, numéros de téléphone et fax ;
- ☑ le titre de la communication en signalant l'axe de la proposition -s'il fait partie des axes prioritaires retenus ;
- ☑ la consistance scientifique de la contribution (objectif, problématique, démarche méthodologique, résultats, indications bibliographiques) ;
- ☑ le corps du texte est soumis au format Microsoft Word (A4) ; interligne simple ; police Times New Roman ; taille 12 points ; marge de 2,5 cm (haut, bas, gauche, droite). Les pages sont par ailleurs numérotées à droite du bas de page et commençant par le n°1.
- ☑ le résumé de la communication : une page au maximum et les mots-clés doivent être classés par ordre d'importance.
- ☑ le nombre de pages de la communication : 15 pages maximum y compris les notes bibliographiques.

NB : Une sélection d'articles sera publiée dans un ouvrage collectif et dans une Revue Internationale dans un numéro spécial.

Les communications doivent être envoyées exclusivement avec l'imprimé joint rempli sous forme de fichier électronique (Word pour Windows.doc, docx) par e-mail impérativement à l'adresse suivante :

CNMI2221@gmail.com

La dénomination du fichier devra comporter uniquement le(s) nom(s) de(s) auteur(s). En cas de plus d'un auteur commencer par celui dont le nom est le premier dans le papier. De préférence transmettre le papier bien avant le **Samedi 21 mai 2022** et ne pas attendre cette date. L'objectif est de simplifier le travail du comité d'organisation et lui permettre de transmettre les acceptations officielles à temps. Aucune acceptation officielle ne sera transmise qu'après réception de la version complète du papier et sa validation par le Comité Scientifique.

6- Calendrier et dates à retenir

Vendredi 13 mai 2022	Réception du résumé et du texte intégral de la communication
Lundi 16 mai 2022	Avis du Comité Scientifique et envoi des suggestions
Samedi 21 mai 2022	Réception définitive des communications
Lundi 23 mai 2022	Envoi du programme définitif
Mercredi 25 mai 2022	Tenue du Colloque

7- Logistique :

- ❖ **Les frais de transport et de séjour sont à la charge des participants.**
- ❖ **L'hébergement et la restauration sont assurés pour les membres de l'équipe du projet relevant du programme "Ibn Khaldoun".**

8- Contacts, Renseignements & Informations utiles

Pour tous renseignements complémentaires concernant ce colloque, veuillez contacter le Coordonnateur :

Prof. Mustapha EZZAHIRI

GSM : 06 62 78 86 32 // 06 62 56 88 96

Lieu : Faculté de sciences juridiques, économiques et sociales d'El Jadida.

Adresse : Route nationale n°01, El Haouzia, BP : 356-24000, El Jadida, Maroc

Tél. : (212)/5 23 37 12 38

Fax : (212)/5 23 35 52 42

E-mail :

CNMI2221@gmail.com

Site web :

www.fsjesj.ucd.ac.ma

**Fiche de Contribution
(par communicant)**

Date limite d'envoi : **Samedi 21 mai 2022**

**COLLOQUE NATIONAL
sous le thème :**

**« Migration Sud-Sud et intégration des immigrés subsahariens :
enjeux, défis et perspectives »**

**El Jadida
Le 25 mai 2022**

Nom :
Prénom :
Établissement :
Discipline :
Grade :
Fonction :

Adresse personnelle :
Ville :Code postal :Pays :
Tél. :Courriel :

Adresse professionnelle :
.....
Tél. :Fax :
E-mail :

Souhaite présenter une communication portant sur le thème :
.....
.....

Résumé ci-joint : **(une page au maximum)**
Mots-clés : **(cinq au maximum)**
Communication : **(15 pages au maximum)**

Date et signature :

NB : Fiche à retourner bien avant le **Samedi 21 mai 2022** impérativement à l'adresse :

CNMI'22@gmail.com